

### Questions orales

l'impôt à la suite de la diminution du taux d'indexation. Comment cela pourrait-il stimuler le bâtiment et faciliter l'achat d'une maison?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, le député parle du prix moyen des maisons. La subvention de \$3,000 est offerte aux propriétaires non seulement de maisons unifamiliales mais également de duplex, de maisons en rangée et d'habitations en co-propriété. Par exemple, une subvention de \$3,000 sur l'achat d'un logement de \$50,000 représente une aide importante pour un jeune couple qui achète son premier appartement. Cela représente selon nous, entre 3 et 6 p. 100 et même davantage dans certains cas.

A notre avis il s'agit là d'une aide importante d'autant plus que, dans son budget, le gouvernement a dû trouver les fonds nécessaires et répartir ses ressources de façon à ne pas augmenter son déficit. Apparemment les constructeurs sont d'accord et ce programme devrait favoriser au moins 25,000 mises en chantier.

**M. McGrath:** Le gouvernement et le ministre nous ont déjà fait entendre le même refrain quand ils nous ont présenté leur dernière politique de logement. Le ministre n'a pas dit comment cette subvention peut aider le propriétaire à payer l'intérêt sur son hypothèque vu qu'elle lui est accordée seulement pour un an et que les taux d'intérêt continuent d'augmenter. Voilà ce qu'il ne comprend pas.

#### L'INCIDENCE DU BUDGET SUR L'INDUSTRIE DU BÂTIMENT

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, suite à l'exposé budgétaire prononcé par le ministre des Finances hier soir, les valeurs des compagnies immobilières à la bourse de Toronto ont chuté de 9,5 p. 100. Voilà qui montre la confiance qu'inspirent les mesures adoptées par le ministre. L'Urban Development Institute a déclaré: «Ce qui nous inquiète le plus, c'est qu'un certain nombre de Canadiens reporteront leurs achats à une date ultérieure en attendant d'avoir une meilleure idée du contenu de la loi». Ce disant, les responsables de l'Institut voulaient souligner le fait que la réduction des taux d'intérêt hypothécaires n'entrera en vigueur qu'à l'issue de certaines consultations. Je voudrais demander au ministre comment le budget présenté hier soir répondra aux besoins d'une industrie en proie à d'immenses difficultés et sur le point de s'effondrer. Je voudrais qu'il réponde à cette question.

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je conseille vivement aux représentants de l'industrie du bâtiment et aux Canadiens de s'informer sur l'ensemble du budget et sur les 400 millions de dollars destinés à venir en aide au secteur du logement, d'après le budget d'hier soir. Par exemple, le député omet de préciser que la subvention de \$3,000 est destinée à stimuler immédiatement la construction. Les Canadiens qui chercheront à acquérir une maison pendant la fin de semaine y auront droit à partir d'aujourd'hui. Ils n'auront pas à attendre quatre mois par exemple, comme cela a été le cas en raison des retards apportés par l'opposition lors du dernier budget.

**Des voix:** Bravo!

**M. Cosgrove:** Je voudrais également rappeler au député que les logements coopératifs et à but non lucratif augmenteront de 2,500 unités, ce qui dépasse de 27,500 unités les propositions faites par le Parti conservateur lorsqu'il était au pouvoir.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### L'AUGMENTATION PROCHAINE DU PRIX DU PÉTROLE

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans son budget d'hier soir, le ministre a proposé de limiter les hausses des prix réglementés par le gouvernement fédéral à 6 p. 100. Jeudi prochain, le prix du pétrole va augmenter de 10 p. 100 et l'année prochaine les consommateurs feront face à une augmentation énorme de 31 p. 100 de leurs dépenses énergétiques. Étant donné qu'aujourd'hui le premier ministre, en réponse à notre proposition de report des hausses du prix du pétrole, a déclaré qu'il n'était pas dans l'intérêt du pays de modifier les ententes sur le pétrole, le ministre est-il prêt à reconnaître qu'il est irréaliste et qu'il induit les gens en erreur lorsqu'il attend des compagnies aériennes et des offices de commercialisation qui sont tous visés par ces augmentations des prix énergétiques de respecter cette limite de 6 p. 100? Comment vont-ils s'y prendre pour s'en tenir à cette limite?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, j'ai indiqué dans mon exposé budgétaire d'hier soir que le gouvernement demandait à tous les organismes investis d'un pouvoir de réglementation de respecter cette limite de 6 p. 100 à moins que des hausses plus importantes ne soient justifiées.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Que faites-vous des salaires?

**M. MacEachen:** Le gouvernement lui-même contrôlera toutes les augmentations de prix autorisées par les organismes réglementaires ou qui seront soumises par les ministères, afin de s'assurer que des hausses supérieures justifiées seront consenties. Il s'agit d'une partie importante de notre programme et nous avons bien l'intention de l'appliquer scrupuleusement.

#### LES CONSÉQUENCES POUR LES RETRAITÉS

**M. Neil Young (Beaches):** Madame le Président, ma question s'adresse au même ministre. Comme le ministre le sait, le pétrole et l'énergie représentent une bonne partie du budget de la famille moyenne. Cependant, la proportion est encore beaucoup plus grande pour les ménages qui touchent des pensions de retraite. Comment le ministre peut-il en toute honnêteté laisser les sociétés pétrolières gagner 10 p. 100 de plus grâce à la hausse de prix qui entrera en vigueur jeudi, alors que 50 p. 100 des Canadiens qui n'ont comme revenu qu'une pension de retraite seront astreints à des hausses de seulement 6 et 5 p. 100 pour compenser la hausse du coût de la vie?